
BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LE CONGRÈS DES OUVRIERS CATHOLIQUES AUX TROIS-RIVIÈRES

(Suite et fin)

Dans notre dernier bulletin, nous avons signalé tout particulièrement l'œuvre bienfaisante du Congrès des Unions ouvrières nationales et catholiques au sujet de la journée de huit heures et de l'arbitrage. Cet enseignement du Congrès des Trois-Rivières tranche, en effet, très heureusement sur les délibérations des autres conventions ouvrières, en ce sens qu'il ne vise aucunement à la surenchère et à la démagogie, mais, au contraire, à la pacification sociale par la justice, le bon sens et la charité.

Le Congrès des Trois-Rivières a montré aussi son excellent esprit catholique, quand il en est venu à traiter de la question, toujours agitée et parfois troublante, du coût de la vie. L'importante délibération du Congrès sur ce sujet prouve, en effet, que les ouvriers des unions nationales et catholiques ne pensent pas qu'à eux et qu'ils savent avoir pitié des nombreux et intéressants groupes de la société canadienne, ouvriers non syndiqués, veuves, vieillards, fonctionnaires à petit salaire, etc., dont nous parlions dans un récent bulletin, et qui voient leur condition, déjà précaire, empirée par l'augmentation des salaires, une des causes certaines de l'augmentation du coût de la vie. Le Congrès des Unions nationales et catholiques est peut-être aussi le premier congrès ouvrier à recommander à ses membres l'économie, source de bien-être et de paix sociale. Quand on voit le gaspillage qui se fait de bons et beaux salaires dans certaines familles ouvrières, toilettes luxueuses, fréquentation à l'année des vues animées, courses en automobiles, etc., on ne peut que féliciter le Congrès des Trois-Rivières d'avoir fort opportunément rappelé à ses membres que l'une des meilleures sources de l'aisance, c'est l'économie.

Le Congrès a recommandé aussi comme remèdes à l'augmentation du coût de la vie la restriction temporaire, et, au besoin, l'interdiction de l'exportation des produits alimentaires, l'établissement d'entrepôts frigorifiques ouverts à tous par le gouvernement fédéral, au moins dans les villes un peu considérables, et l'imposition d'une limite aux profits exagérés des industriels et des commerçants.

L'exclusion injuste et inintelligente des délégués ouvriers nationaux et catholiques de la Convention industrielle d'Ottawa